

5 février 2026

Accord de libre-échange UE-Australie : une menace grave et imminente pour l'élevage ovin français et européen

La Fédération Nationale Ovine (FNO) exprime sa plus vive inquiétude face à la perspective de la **signature imminente d'un accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Australie**. Dans les prochains jours, des rendez-vous sont prévus entre les représentants australiens et les représentants la Commission Européenne, dans une absence totale de transparence.

Cet accord constituerait un nouveau coup dur porté à l'élevage ovin français et européen, déjà fragilisé par des années de concurrence déloyale et de manque de reconnaissance économique.

L'Australie est l'un des plus grands exportateurs mondiaux de viande ovine, avec des coûts de production très inférieurs à ceux de l'Union européenne et des normes sanitaires, environnementales et sociales qui ne répondent pas aux exigences imposées à nos éleveurs. Ouvrir davantage le marché européen à ces importations reviendrait à **mettre en concurrence directe des modèles agricoles profondément inégaux**.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible que l'Union européenne vient tout juste de conclure un accord avec l'Inde prévoyant un contingent de **3 500 tonnes de viande ovine**. Si ce contingent est encadré, il s'ajoute néanmoins à une accumulation d'accords commerciaux qui, pris individuellement comme collectivement (Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Argentine, Chili, Uruguay) déstabilisent le marché européen de la viande ovine.

La FNO rappelle que l'élevage ovin joue un rôle essentiel dans l'aménagement des territoires, le maintien de l'emploi en zones rurales, la préservation des paysages et la biodiversité. Fragiliser cette filière, c'est mettre en péril des milliers d'exploitations et abandonner une production stratégique pour la **souveraineté alimentaire** européenne.

La FNO demande solennellement :

- L'exclusion de la viande ovine de tout accord de libre-échange avec l'Australie ;
- Une réelle cohérence entre la politique commerciale de l'UE et ses ambitions agricoles, environnementales et climatiques ;
- La protection effective de la filière ovine face à une concurrence déloyale.

La FNO appelle les autorités françaises et européennes à prendre leurs responsabilités et à défendre un modèle agricole durable, équitable et respectueux des éleveurs comme des consommateurs. La FNO exige que les pouvoirs publics affirment leur ambition pour le secteur ovin.

La souveraineté alimentaire ne peut pas être sacrifiée sur l'autel du libre-échange.

Contact presse

Rachel LEGRAND – 06 28 01 43 32 – rachel.legrand@fno.asso.fr

Michèle BOUDOIN – 06 88 74 26 91 – michele.boudoin@fno.asso.fr

A propos de la FNO

La Fédération Nationale Ovine est une Association Spécialisée de la FNSEA chargée d'assurer la représentation des éleveurs de brebis et de défendre leurs intérêts professionnels. Elle s'appuie et fédère les syndicats ovins départementaux.

La FNO est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics aussi bien au niveau français qu'au niveau européen. Son action concerne le suivi de la politique européenne vis-à-vis de la production ovine et de son application en France dans les domaines tels que : la politique agricole commune, la politique agri-environnementale, l'économie, la génétique, les règles sanitaires et d'identification.

Elle prend part au travail technique permettant d'améliorer les conditions de travail, la qualité des produits et donc du revenu des éleveurs de brebis. Elle suit également de très près la politique d'organisation de la filière française et encourage les éleveurs ovins à s'organiser et à s'engager dans la qualité.